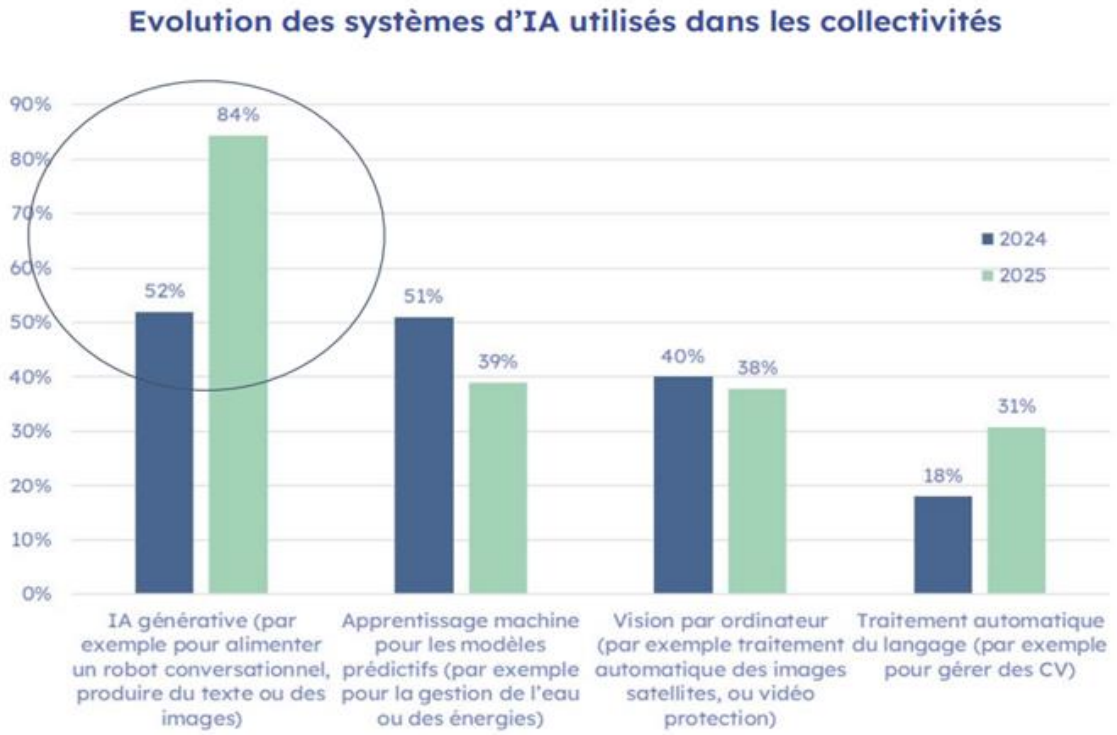
**[Étude] 77 % des collectivités françaises utilisent l'IA**

Intelligence artificielle

SmartCity mag_publié le 14/11/2025 - par Célia GARCIA-MONTERO

**Le baromètre 2025 de l'Observatoire Data Publica confirme que l'intelligence artificielle (IA) est amplement mise au service des politiques publiques. Mais les Français se disent mal informés sur la manière dont le secteur public utilise l'IA.**




Les collectivités françaises perçoivent l'intelligence artificielle comme un outil au service de leurs politiques publiques. C'est ce que confirme la quatrième édition du baromètre de l'Observatoire Data Publica, dont les principaux résultats ont été présentés ce mercredi 13 novembre. L'étude menée entre mai et juillet 2025 auprès de 292 collectivités indique que 77 % d'entre elles recourent à la technologie, majoritairement pour leur gestion interne, la relation aux usagers ou encore la gestion de l'énergie.

Dans ce suivi de l'usage de la donnée et de l'IA par les territoires, *« la grande surprise 2025 est la part d'utilisation de l'IA générative »,* a souligné Simon Chignard, président de l'Observatoire Data Publica. « *Il s'agit d'une progression inédite depuis la création du baromètre. Les collectivités utilisatrices sont passées de 52 % en 2024 à 84 % »,* ajoute-t-il. Pour Bruno Lussato, fondateur du cabinet de conseil en intelligence artificielle Eliosor IA, cela s'explique par la grande diversité des usages : *« L'IA générative peut être utilisée pour analyser les retours des citoyens, générer des visuels de projets urbains ou encore générer et simplifier l'écriture de documents »,* énumère-t-il.

**62 % des collectivités préoccupées par la souveraineté numérique**

Deuxième enseignement de l'étude : cette adoption de la GenAI concerne aussi bien les petites collectivités que les métropoles. *« Les grandes communes sont généralement plus matures. Concernant l'IA, ce n'est pas le cas »,* s'est réjoui Simon Chignard. Le baromètre explique ce constat par le fait que la technologie est facile d'accès et peu coûteuse. Un exemple avec la commune de Badevel, 800 habitants, où l'intelligence artificielle est déployée pour divers usages : réguler les consommations des chaudières, faciliter le montage des dossiers de subventions ou encore encourager l'attractivité territoriale par la représentation numérique de personnages historiques. L'étude révèle également que le sujet data se professionnalise au sein des collectivités territoriales et que l'IA et la data ne sont plus perçues comme une question technologique mais de gouvernance.

La souveraineté numérique est une préoccupation nouvelle au sein des communes, a relevé l'étude. 62 % des collectivités de plus de 3 500 habitants la considèrent comme un sujet important. Les élus deviennent plus sensibles à la conformité au RGPD (à 95 %), à la localisation des données (pour 82 % des répondants) et à la réversibilité des solutions (68 %). *« Nous avons un appel d'offres avec la Canut pour remplacer tous nos systèmes numériques par des systèmes non soumis aux lois extraterritoriales »,* a illustré Marc Sztulman, conseiller délégué au numérique à la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, lors de l'événement de présentation. Un sujet confirmé par Bertrand Coquard, conseiller départemental des Yvelines et directeur chez Hexadone-Orange : *« Nous voulons que la data reste la propriété des collectivités. Certaines, comme la Région Bourgogne-Franche-Comté, travaillent ainsi sur des Data Space territoriaux. »*

Seul bémol : 86 % des Français se disent plutôt mal ou très mal informés sur la manière dont le secteur public utilise l'IA. Les Français se montrent notamment préoccupés du risque de dépendance de l'humain face à la machine et, en second rang, du risque de perte de contrôle.